

DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION

AVIS est par la présente donné, conformément au Règlement régissant la démolition des immeubles (RCA02-19003), que le comité d'étude des demandes de permis de démolition siégera à la mairie d'arrondissement, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, le 20 janvier 2021, à 17 h, pour disposer de la demande soumise en vue de la démolition complète d'un bâtiment principal situé au 646, 1^{ère} Avenue sur les lots numéros 1 705 928 et 1 705 931 du cadastre du Québec).

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les quinze jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les quinze jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au Secrétaire de l'arrondissement de Lachine.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 22 décembre 2020.

Le comité d'étude des demandes de permis de démolition
par Lucie Perreault
Secrétaire d'arrondissement substitut

DEMOLITION PERMIT APPLICATION

NOTICE is hereby given, according to By-law governing the demolition of buildings (RCA02-19003), that the demolition permit application review committee will sit at borough hall, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, on January 20, 2021 at 5 p.m., to consider the request filed for the total demolition of the main building located at 646, 1^{ère} Avenue on the lots number 1 705 928 and 1 705 931 of cadastre du Québec.

Any person wishing to oppose the demolition must do so by writing to the Secrétaire de l'arrondissement de Lachine, giving the reasons for objecting, within fifteen days of publication of the public notice or, failing such notice, within fifteen days following the posting of the notice on the building concerned.

Given in Montréal, arrondissement de Lachine, this December 22, 2020.